

GAGNANTS ET PERDANTS DES RÉFORMES STRUCTURELLES EN INDE

Alors que la nouvelle série de politiques visant la poursuite du processus de libéralisation de l'économie indienne est contestée, il est intéressant d'étudier la première vague de réformes qui a eu lieu au début des années 1990. Visant à libéraliser le commerce et le système bancaire, ces réformes semblent avoir augmenté la productivité agrégée du secteur manufacturier mais leurs effets apparaissent différents selon les entreprises. Que ce soit la libéralisation du commerce des services ou du secteur bancaire, ces réformes semblent avoir profité aux entreprises initialement les plus performantes. De plus, la libéralisation financière a surtout profité aux entreprises implantées dans les Etats dotés d'institutions financières plus développées.

1

L'annonce par le gouvernement indien d'une nouvelle série de réformes économiques en septembre 2012 a réveillé une vague de contestations sociales et provoqué le départ d'un partenaire de la coalition gouvernementale. L'objectif de ces réformes était de poursuivre la libéralisation de l'économie indienne initiée au début des années 1990 et d'ouvrir le secteur aéronautique et le commerce de détail aux investisseurs nationaux et étrangers.

Alors que l'impact de ces réformes sur l'économie continue de faire débat, il est intéressant d'analyser la façon dont la vague de libéralisation des années 1990, qui a concerné le commerce, les services et le secteur financier, a affecté la performance des entreprises. Tel sera l'objectif de cette Lettre.

Le taux de croissance réel du PIB indien s'est certes sensiblement accru durant la seconde moitié des années 1990 avant de

s'accélérer dans les années 2000, atteignant 10% en 2007 et 2010 (Tableau 1). Toutefois, cette performance économique ne peut être uniquement imputée aux réformes des années 1990. La question doit donc être étudiée de manière plus approfondie.

■ La libéralisation du commerce

Durant les années 1970 et 1980, la politique commerciale indienne était caractérisée par un fort protectionnisme et une faible ouverture internationale. Ces orientations se traduisaient par des droits de douane nominaux élevés, des licences d'importation dans presque tous les secteurs et un système de licences dit "Licence Raj" : créé en 1947, ce système de licences limitait sévèrement l'introduction de nouveaux produits sur le marché national indien¹.

1. Les effets spécifiques du démantèlement de la Licence Raj et des régulations du marché du travail indien sont analysés dans : P. Aghion, R. Burgess, S. Redding & F. Zilibotti (2008), "The Unequal Effects of Liberalization : Evidence from Dismantling the License Raj in India", *American Economic Review*, 94(4), pp. 1397-1412.

Tableau 1 – L'économie Indienne
(1980-2010)

Taux de croissance	1980	1990	2000
PIB	5,4	5,6	7,0
PIB par tête	3,3	3,7	5,3
Ouverture commerciale	5,8	9,7	17,6
Crédit / PIB	26,0	22,7	35,0

Source : FMI et Banque mondiale. L'ouverture commerciale est calculée comme la somme des exportations et des importations rapportée au PIB.

Deux vagues de libéralisation se sont succédées dans les années 1990. La première a été lancée au début de la décennie à la suite de la crise monétaire de 1991, dans le cadre d'un programme de stabilisation du Fonds monétaire international (FMI). Placée au cœur des réformes structurelles du huitième Plan quinquennal (1992-97), elle s'est traduite par une réduction graduelle des droits de douane dans tous les secteurs et une levée des barrières non-tarifaires (BNT) et des licences d'importation. Cette période a également été marquée par l'entrée de l'Inde dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995, en échange de quoi Delhi s'est engagé à poursuivre la libéralisation de son économie. En effet, bien que les droits de douane aient été réduits de 47 points de pourcentage entre 1990 et 1997, ils restaient souvent plus élevés que dans d'autres pays en développement : toutes industries confondues, le droit de douane moyen sur les produits importés était de 34% en 1998².

La seconde vague a débuté en 1997 avec le lancement du neuvième Plan (1997-2002). Elle a donné lieu à de nouvelles réductions ou éliminations des droits de douanes jusqu'au milieu des années 2000. Comme le notait la Commission de Planification dans le rapport présentant le nouveau Plan : "si les barrières tarifaires aux importations ont été réduites de façon significative au cours du temps, nos droits de douanes continuent à être plus élevés que dans d'autres pays en développement ; nous ne saurions continuer sur cette voie si nous voulons que notre industrie soit compétitive sur les marchés internationaux : c'est pourquoi il est impératif de poursuivre cette réduction progressive de nos barrières tarifaires et de nous aligner, à terme, sur celles prévalant dans les autres économies en développement³". Les droits de douane ont été réduits

de 18 points de pourcentage de 1998 à 2009, passant en moyenne de 34 à 16%.

Plusieurs travaux de recherche se sont intéressés aux effets de ces baisses tarifaires sur la productivité des industries manufacturières indiennes et leur capacité à importer des technologies étrangères, sur leur capacité à proposer de nouveaux produits, ainsi que les effets de cette ouverture sur les taux de marges des entreprises. Sur le plan théorique, la libéralisation des échanges est généralement supposée affecter la performance des entreprises au travers de différents canaux. On attend généralement d'une réduction des droits de douane une concurrence accrue sur le marché intérieur ; ce degré de concurrence plus élevé pouvant par ailleurs inciter les entreprises les plus performantes à améliorer leur efficacité, par l'investissement notamment. La théorie économique prévoit une redistribution des parts de marché, conduisant les entreprises les plus efficaces à occuper une place plus importante en termes de ventes. En contrepartie, les entreprises les moins performantes devraient voir leur part de marché diminuer, ce qui peut conduire à leur liquidation. Dans l'ensemble, cette dynamique doit permettre d'accroître la productivité agrégée dans chaque secteur au travers d'une allocation plus efficace des ressources dans l'ensemble de l'économie⁴.

Un second mécanisme est également mis en avant. La baisse des droits de douane sur les biens intermédiaires qui entrent dans le processus de production, ainsi que sur les biens d'équipement, doit permettre aux entreprises domestiques d'augmenter l'efficacité de leur production ou la qualité de leurs produits grâce à une baisse du coût de production. Cela leur permet aussi d'adopter de nouvelles technologies et donc d'avoir un niveau technologique plus élevé.

Dans l'ensemble, les études empiriques sur le cas indien confirment ces deux intuitions : les coupes tarifaires mises en place dans les années 1990 ont bien contribué à améliorer les performances des entreprises via une hausse de la productivité agrégée, la diversification de la production nationale et la modernisation des technologies de production. La première vague de libéralisation a été associée à des gains de productivité de 4,8%. Ces gains peuvent en partie s'expliquer par un accès accru à des biens d'équipements de meilleure qualité ou de niveau technologique plus élevé, importés depuis des fournisseurs localisés dans des économies avancées (31% des importations de biens intermédiaires de production et

2. Source : la base des données tarifaires de WITS (Banque Mondiale).

3. Les objectifs du neuvième Plan quinquennal sont présentés en détail sur le site internet de la *Planning Commission* du gouvernement indien : <http://planningcommission.nic.in>

4. Voir A. Harrison, L. Martin & S. Nataraj (2011), "Learning Versus Stealing: How Important are Market-Share Reallocations to India's Productivity Growth?", *NBER Working Paper* 16733.

de biens d'équipement recensées ont été rendues possible par les réductions tarifaires⁵). Durant la deuxième vague de libéralisation commerciale, les réductions de droits de douanes ont permis d'augmenter de 4% les chances que les entreprises choisissent d'importer des équipements⁶.

Deux nuances doivent néanmoins être apportées à cette analyse. D'une part, la baisse des droits de douanes n'a pas eu d'impact significatif sur la productivité des entreprises les plus exposées à une hausse de la concurrence étrangère. D'autre part, les gains associés aux deux vagues de libéralisation ont été inégalement répartis entre les entreprises : les gains liés à une utilisation plus accrue de la technologie étrangère incombent aux entreprises initialement les plus performantes, ce qui a conduit à une fragilisation des entreprises les moins productives et éventuellement à des liquidations.

La libéralisation des échanges n'a pas profité de façon homogène à l'industrie manufacturière indienne. Le cas indien démontre en outre que l'abaissement des barrières tarifaires sur les biens intermédiaires a davantage d'impact sur la compétitivité des entreprises que ne peut l'avoir un accroissement de la concurrence associée à une libéralisation commerciale, notamment dans les secteurs les plus exposés⁷.

banques de fixer celui-ci, l'assouplissement des conditions d'entrée sur le marché pour les banques nationales et étrangères, et enfin, la diversification de l'actionnariat dans les banques publiques (privatisations).

Le secteur bancaire s'est ainsi profondément transformé laissant une place prépondérante aux banques privées. Au début des années 1990, les banques publiques détenaient plus de 90% des actifs du secteur bancaire contre 75% en 2004. À cette date, le système bancaire indien comptait 40 banques nationales, 33 banques étrangères et 27 banques publiques (dans lesquelles le gouvernement était l'actionnaire principal). Ces chiffres montrent que les réformes du secteur financier ont grandement profité à la concurrence dans le secteur bancaire.

Les réformes bancaires ont entraîné un développement financier qui peut s'observer par l'évolution du ratio du crédit sur le PIB dans 21 États indiens. L'inégale dotation des provinces indiennes en ressources financières a affecté l'évolution du crédit à la suite des réformes bancaires : les États indiens dotés d'institutions financières développées ou ayant un PIB par habitant plus élevé ont connu une croissance plus rapide du nombre de prêts. Le graphique 1 reflète cette hétérogénéité dans la distribution du crédit par PIB dans les états indiens en 1997.

■ Réformes bancaires et développement financier

Le second changement majeur pour l'économie indienne est lié aux réformes bancaires initiées dans les années 1990, lesquelles ont entraîné une évolution significative de la disponibilité des ressources financières extérieures pour le secteur privé, favorisant ainsi la croissance des entreprises.

Jusqu'à la fin des années 1980, le système bancaire indien était dominé par les banques publiques, notamment la banque centrale indienne. Le régime financier était caractérisé par un taux d'intérêt géré par l'État et par une importante préemption sur les versements bancaires. La libéralisation bancaire, engagée dans le processus de réforme globale de l'économie indienne au début des années 1990, avait pour but d'améliorer la compétitivité du secteur bancaire et de favoriser le crédit. Dans ce cadre, les principales réformes ont été mises en place entre 1994 et 2004 et ont consisté en une libéralisation du taux d'intérêt, la liberté pour les

Figure 1 - Ratio du crédit sur le PIB par État en 1997



Note : Les couleurs les plus foncées indiquent un niveau de crédit sur PIB plus élevé. Les États en couleur gris moyen ont un ratio de crédit sur PIB entre 0,95 et 1,16 et ceux en gris léger ont un ratio inférieur à 0,185.
Source : Auteurs.

5. Voir P. Topalova & A. Khandelwal (2010), "Trade Liberalization and Firm Productivity: The Case of India", *The Review of Economics and Statistics*, 93(3), 995-1009, ainsi que P. K. Goldberg, A. K. Khandelwal, N. Pavcnik & P. Topalova (2010), "Imported intermediate inputs and domestic product growth: Evidence from India", *The Quarterly Journal of Economics*, 125 (4), pp.1727-1767.

6. Voir M. Bas & A. Berthou (2012), "Does input-liberalization affect firms' foreign technology choice?", Mimeo.

7. Voir P. Topalova & A. Khandelwal (2010).

Les études portant sur les effets des réformes bancaires indienne ont permis de montrer à quel point ces changements structurels ont favorisé la croissance. Elles ont mis en avant le lien de causalité entre le développement économique et la croissance des entreprises dans les États indiens : les firmes implantées dans des régions où la disponibilité des fonds augmentait rapidement ont ainsi connu une croissance plus importante durant la période des réformes bancaires (à partir du milieu des années 1990). Ces études ont montré que la libéralisation avait stimulé le développement des entreprises en Inde : la croissance annuelle du crédit (8%) s'est accompagnée d'une croissance de 1,8 à 2% du capital et de la valeur ajoutée. Les effets de ce développement ont toutefois été inégaux selon les entreprises : l'augmentation du crédit a eu un effet plus bénéfique sur les entreprises déjà développées, plus productives et rentables. Il semble par ailleurs que ces réformes ont favorisé la productivité des entreprises tout en profitant aux filiales étrangères des sociétés nationales.

Les réformes bancaires ont eu un effet bénéfique sur la croissance économique indienne en stimulant la croissance d'entreprises déjà productives, celles-ci bénéficiant de parts de marché plus importantes. On peut ici voir une explication de la croissance du secteur industriel indien.

■ Conclusion

Les réformes économiques et bancaires semblent avoir contribué à la croissance globale de l'industrie à deux titres : en permettant le développement interne des entreprises et en favorisant la réallocation des ressources des entreprises les moins productives vers celles qui le sont plus. Ces réformes ont augmenté la productivité des entreprises et leur valeur ajoutée. Parallèlement, la réduction des droits de douanes a permis aux entreprises relativement productives d'améliorer leur outil de production. De manière générale, la réforme du secteur bancaire a majoritairement profité aux entreprises déjà performantes. Cette étude permet de souligner que la redistribution des ressources financières vers les grandes entreprises a contribué à l'augmentation générale de la productivité du secteur industriel.

*Maria Bas & Antoine Berthou**
maria.bas@cepii.fr

* Maria Bas est économiste au CEPII. Antoine Berthou est économiste associé CEPII.

LA LETTRE DU CEPII

© CEPII, PARIS, 2013
RÉDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales
113, rue de Grenelle
75700 Paris SP 07
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
Sébastien Jean

RÉDACTION EN CHEF :
Gunther Capelle-Blancard

RÉALISATION :
Laure Boivin

DIFFUSION :
DILA
Direction de l'information
légale et administrative

ABONNEMENT (11 numéros)
France 60 € TTC
Europe 62 € TTC
DOM-TOM (HT, avion éco.)
60,80 € HT
Autres pays (HT, avion éco.)
61,90 € HT
Suppl. avion rapide 0,90 €

Adresser votre commande à :
**Direction de l'information légale et
administrative (DILA)**
23, rue d'Estrées - 75345 Paris cedex 07
commande@ladocumentationfrancaise.fr
Tél. : 01 40 15 70 01

Le CEPII est sur le WEB
son adresse : www.cepii.fr
ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD

25 janvier 2013
Imprimé en France par le
Centre d'Analyse Stratégique

*Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPII. Les
opinions qui y sont exprimées sont celles
des auteurs.*